

# HONORAIRES D'AGENCE ETUDE IMMOBILIERE MASSERON

## HONORAIRES VENTE TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

- De 0 à 35 000 €-----	18 % TTC
- De 36 000 € à 50 000 €-----	15 % TTC
- De 51 000 € à 120 000 €-----	11 % TTC
- De 121 000 € à 200 000 €-----	8 % TTC
- De 201 000 € à 300 000 €-----	7 % TTC
- De 301 000 € et plus -----	5 % TTC

## HONORAIRES DE GESTION - ADMINISTRATION DE BIENS LOCATION - PROPRIETAIRES

- 5 % Hors Taxes des sommes encaissées (loyers et charges)
- Etat des lieux de sortie Studio, F1, F2, F3 ou petites surfaces en zone 3\* ----- 55 €
- Etat des lieux de sortie Studio, F1, F2, F3 ou petites surfaces en zone 1&2\* ----- 80 €
- Etat des lieux de sortie F4, F5, maisons ou grandes surfaces en zone 3\* ----- 77 €
- Etat des lieux de sortie F4, F5, maisons ou grandes surfaces en zone 1& 2\* ----- 150 €
- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 8 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 3\*
- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 11 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 2\*
- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 15 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 1\*

## HONORAIRES DE LOCATION ET REDACTION DE BAIL VERNEUIL - LOCATAIRES

- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 8 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 3\*
- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 11 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 2\*
- 1 mois de loyer Hors Charges représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence et l'état des lieux dans la limite de 15 € + 3 € du m<sup>2</sup> en zone 1\*

## HONORAIRES DE LOCATION ET REDACTION DE BAIL VERNEUIL- LOCATAIRES- BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

- 10 % du loyer Hors Charges TTC représentant forfaitairement la rédaction du bail et les honoraires d'agence.
- Frais de Formalité et d'enregistrement ----- 150 € TTC
- Droits fixes d'enregistrement au Trésor Public (non soumis à TVA) ---- 25 €
- Forfait de rédaction de bail, avenant et modification du Bail----- 180 € TTC
- Etat des lieux ----- 58 € TTC

\* Zone 1 = Paris zone très tendue - \* Zone 2 = Toulouse zone tendue  
\* Zone 3 = Brest et le reste du territoire, hors zone très tendue et tendue